



Poulin Retout & Associés

Hubert POULIN
Jean-Paul RETOUT

ASNR

Siège social : 361 avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

160, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. : 01 55 80 70 20 - Fax : 01 55 80 70 29

Bureau secondaire : 53, boulevard Victor-Hugo - 78300 POISSY - Tél. : 01 39 79 05 77 - Fax : 01 39 79 04 99

contact@poulinretout.fr - www.retout.fr

S.A.R.L. au capital de 516.000 Euros - R.C.S. Paris B 454 008 996 - Code A.P.E. 6920 Z - T.V.A. FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association ASNR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASNR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents de l'association ASNR

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

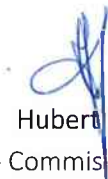
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 avril 2021

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
 Associé - Commissaire aux comptes

BILAN

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	74 012	74 012			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	74 822	39 161	35 661	41 724	- 6 063
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 971		4 971	4 993	- 22
TOTAL (I)	153 805	113 173	40 632	46 717	- 6 085
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	860		860		860
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres				7 668	- 7 668
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	596 561		596 561	599 898	- 3 337
Charges constatées d'avance	11 450		11 450	14 806	- 3 356
TOTAL (II)	608 871		608 871	622 372	- 13 501
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	762 675	113 173	649 502	669 089	- 19 587

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	41 329	38 399	2 930
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	1 973	2 930	- 957
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	45 189	51 193	- 6 004
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	88 491	92 522	- 4 031
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	230 854	281 317	- 50 463
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	230 854	281 317	- 50 463
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	136 909	104 921	31 988
Autres	78 077	75 158	2 919
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	115 171	115 171	
TOTAL (IV)	330 157	295 250	34 907
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	649 502	669 089	- 19 587
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			467 000	545 309	- 78 309	-14,36
Cotisations			1 085	1 110	- 25	-2,25
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			81 528	54 495	27 033	49,61
Autres produits				3	- 3	-100
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 000	6 525	- 5 525	-84,67
Sous-total des autres produits d'exploitation			550 613	607 442	- 56 829	-9,36
Total des produits d'exploitation (I)			550 613	607 442	- 56 829	-9,36
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			468	759	- 291	-38,34
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			468	759	- 291	-38,34
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			120	519	- 399	-76,88
Sur opérations en capital			9 004	8 408	596	7,09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			9 124	8 927	197	2,21
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			560 205	617 128	- 56 923	-9,22
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			560 205	617 128	- 56 923	-9,22

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	3 952	5 870	- 1 918	-32,67
Services extérieurs	50 032	56 466	- 6 434	-11,39
Autres services extérieurs	284 039	272 566	11 473	4,21
Impôts, taxes et versements assimilés	2 819	2 215	604	27,27
Salaires et traitements	129 283	117 267	12 016	10,25
Charges sociales	45 788	41 181	4 607	11,19
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	9 004	8 408	596	7,09
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 065	108 493	- 77 428	-71,37
Autres charges	2 251	1 732	519	29,97
Total des charges d'exploitation (I)	558 232	614 198	- 55 966	-9,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	558 232	614 198	- 55 966	-9,11
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	1 973	2 930	- 957	-32,66
TOTAL GENERAL	560 205	617 128	- 56 923	-9,22

ANNEXE

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 649 502,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 973,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/03/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En complément de la subvention (440.000 euros dont 3.000 euros d'investissements), l'ARS a attribué un montant de 30.000 euros au titre des programmes d'actions de santé publique – Suivi des nouveaux nés vulnérables.

Cette subvention complémentaire a porté le poste SUBVENTION à 467.000,00 euros.

La subvention d'investissement est inscrite en « réserve » et sera inscrite en recette au fur et à mesure de l'amortissement des investissements financés.

Le montant brut cumulé depuis la création est de 222.883 euros et les reprises cumulées au compte de résultat au 31 décembre 2020, sont de 177.694 euros ; soit un solde net de 15.189 euros à la fin de l'exercice. Une quote-part de 9.004 euros a été reprise au compte de résultat sur cet exercice.

L'effectif moyen de l'association est de 3 personnes (au 31/12/2020 : 5 salariées ; en ETP : 3 salariées).

Suite à la pandémie mondiale de COVID19 ; l'association a mis en place du télétravail pour son personnel et a pu poursuivre ses activités en 2020.

Bénévolat : Mise à disposition de salle occasionnellement - pas de valorisation compte tenu du fait que les montants ne sont pas significatifs.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 153 805 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 012			74 012
Immobilisations corporelles	71 881	2 941		74 822
Immobilisations financières	4 993			4 971
TOTAL	150 886	2 941		153 805

Amortissements et provisions d'actif = 113 173 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 012			74 012
Immobilisations corporelles	30 157	9 004		39 161
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	104 169	9 004		113 173

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	74 012	74 012	0	de 1 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	40 191	8 691	31 500	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	24 029	19 868	4 161	de 2 à 5 ans
Mobilier	10 603	10 603	0	5 ans
TOTAL	148 834	113 173	35 661	

Etat des créances = 17 281 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 971		
Actif circulant & charges d'avance	12 310	12 310	
TOTAL	17 281	12 310	

Charges constatées d'avance = 11 450 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds dédiés = 230 854 E

	TOTAL FD 2019	Fonds dédiés 2020			TOTAL FD 2020
	Total Fonds Dédiés	Utilisés	Reclassement Fonds dédiés antérieurs non utilisés	Nouveaux Fonds dédiés	Total Fonds Dédiés 2019
RS Psychomotricité antérieurs à 2020	27 850	-3 150	-21 550		3 150
Santé Publique antérieur *	66 528		-13 450		53 078
Engagement budgétaire antérieur **	146 939		-73 700		73 239
ARS Except. 2016	40 000				40 000
Sous total FD antérieurs	281 317	-3 150	-108 700	0	169 467
Rémunérations spécifiques psychomot. 2020		-47 900	45 000	10 000	7 100
ARC Projet PAPEV-Ortho		-3 678	3 700		22
Santé Publique 2020 RS MP 2020		-26 800	10 000	20 000	3 200
Engagement budgétaire 2020			50 000	1 065	51 065
Sous total FD exercice	0	-78 378	108 700	31 065	61 387
TOTAL GENERAL	281 317	-81 528	0	31 065	230 854

* Le solde initial est composé de la ligne "Santé Publique antérieur" (74 298 + 350 + 21 880 - 30 000)

** Le solde initial est composé de la ligne "Engagement budgétaire antérieur" (2016 (32 605) + 2017 (33 313) + 2018 (26 253) maintenance site web (2 000) + 2019 (65 768)" - 13 000 € (reprises FD 2019))

Etat des dettes = 330 157 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	136 909	136 909		
Dettes fiscales & sociales	24 561	24 561		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	53 516	53 516		
Produits constatés d'avance	115 171	115 171		
TOTAL	330 157	330 157		

Charges à payer par postes du bilan = 138 817 E

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	127 718
Dettes fiscales & sociales	11 098
Autres dettes	
TOTAL	138 817

Produits constatés d'avance = 115 171 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Versement d'une subvention de l'ANHAB (124.980 euros) au cours de l'exercice 2008 dédiée à la réalisation d'une Etude. Prélèvement de 2.500 euros en 2018 et de 7 309,20 euros sur l'exercice 2019.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 11 450 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	11 450
TOTAL	11 450

Charges à payer = 138 817 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	127 718
TOTAL	127 718

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	6 103
Charges sociales sur congés payés(438200)	2 176
Autres charges à payer(448600)	2 819
TOTAL	11 098

Produits constatés d'avance = 115 171 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	115 171
TOTAL	115 171